



**CENTRE DE FORMATION**  
382, avenue du 11 Novembre 1918  
83160 LA VALETTE DU VAR  
N° d'activité : 93 83 046 42 83  
TEL : 04 94 27 13 13

**PROGRAMME DE**  
**FORMATION PREPARATOIRE**  
**EN PRÉSENTIEL**

**Pour les personnes ayant déjà des connaissances**  
**sur le transport routier lourd**

***A L'EXAMEN D'ATTESTATION DE CAPACITE***  
***PROFESSIONNELLE DE MARCHANDISE AVEC DES***  
***VEHICULES DE PLUS DE 3,5 T***



EURL au capital de 13 427 € : n° de SIRET 449 215 060 00012 – APE 8559B  
[www.irfopprovence.fr](http://www.irfopprovence.fr) – ☎ :04.94.27.13.13  
Email : [centre.de.formation.irfopp@wanadoo.fr](mailto:centre.de.formation.irfopp@wanadoo.fr) ou [contact@irfop-provence.com](mailto:contact@irfop-provence.com)

## DUREE

- 70 heures

## COÛT

- 1 300 euros TTC  
(exonéré de TVA – art.261.4.4a du CGI)

## TYPE DE FORMATION : individuelle

## Public concerné

Tous publics

## Objectifs

- Préparation à l'examen annuel national visant l'obtention de la capacité professionnelle de transport routier de marchandise sur véhicule de plus de 3,5 tonnes.

## Pré-requis

- Pas de niveau particulier requis

## Moyens pédagogiques et techniques et documents administratifs remis :

- Remise d'une documentation complète et ciblée avec étude à l'oral de l'ensemble des modules et remise de fiches de synthèse avec des exercices correspondants.
- Mise en place d'un support digital par le biais de notre classe virtuel : Google Classroom avec mise a disposition d'autres exercices et supports de cours, ainsi que des informations complémentaires sur la profession.
- Salle de formation équipée de tableaux, matériel vidéo-projection
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

## Évaluation

- *Examen de 4 heures, organisé par la DREAL le 5 octobre 2022*

## Compétences visées / attestées

- Connaissances réglementaires
- Gérer et exploiter une structure de transport routier de marchandises exploitant des véhicules.

## Moyens d'encadrement :

Formatrices intervenantes : **Mme LANDRIN Gabrielle**, formatrice en gestion comptabilité – transport pour le Centre de Formation IRFOP PROVENCE. Titulaire de la capacité professionnelle de transport routier de marchandises -3,5t – d'un BTS Gestion comptabilité –

## Certifications

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de l'Attestation de capacité en transport routier lourd de marchandises par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

## **Modalités de suivi de l'exécution et appréciation des résultats**

- Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur ou le (la) responsable pédagogique.
- Évaluation des acquis de tous les modules sous forme de QCM et exercices
- Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire à la fin du stage pour évaluer la prestation

## **Après la formation :**

- Équivalences, passerelles, débouchés :
  - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/1246>

## **Accessibilité :**

L'organisme formateur mobilise les expertises et outils nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Pour tout renseignement, contacter le référent handicap de la structure IRFOP-Provence Me  
SPALEMI-GAUDIN Corinne :  
Email : [contact@irfop-provence.com](mailto:contact@irfop-provence.com).  
 :04.94.27.13.13

## **Durée, période de réalisation et modalités de déroulement**

- **Durée totale de la formation** : 70 heures
- **Période de réalisation** :
  - Débute le : 7/04/2022
  - Fini le : 20/05/2022
- **Horaires** :
  - **Matin** : 9H à 12H 00
  - **Après-midi** : 13H 00 à 16H00
- **Rythme** : « en continu »
- **Modalité de déroulement** : formation Individuelle entièrement en présentiel
- **Lieu de formation** : en centre : 382 avenue du 11 novembre 1918  
83160 LA VALETTE DU VAR

# **PROGRAMME DE FORMATION :**

## **Module Fiscal - gestion commerciale et financière de l'entreprise : 60 heures**

Le candidat doit notamment connaître :

- Les règles relatives :
  - À la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les services de transport ;
  - À la taxe de circulation des véhicules ;
  - Aux taxes sur certains véhicules utilisés pour le transport de marchandises par route, ainsi qu'aux péages et droits d'usage perçus pour l'utilisation de certaines infrastructures ;
  - Aux impôts sur le revenu.
- Connaître les dispositions légales et pratiques concernant l'utilisation des chèques, des lettres de change, des billets à ordre, des cartes de crédit et des autres moyens ou méthodes de paiement ;
- Connaître les différentes formes de crédits (bancaires, documentaires, cautionnement, hypothèques, crédit-bail, location, affacturage, etc.), ainsi que les charges et les obligations qui en découlent ;
- Savoir ce qu'est un bilan, comment il se présente et pouvoir l'interpréter ;
- Pouvoir lire et interpréter un compte de résultat ;
- Pouvoir analyser la situation financière et la rentabilité de l'entreprise, notamment sur la base de ratios financiers;
- Pouvoir élaborer un budget ;
- Connaître les différents éléments du prix de revient de son entreprise (coûts fixes, coûts variables, fonds d'exploitation, amortissements, etc.) Et pouvoir calculer les coûts par véhicule, au kilomètre, au voyage ou à la tonne ;
- Pouvoir réaliser un organigramme relatif à l'ensemble du personnel de l'entreprise et organiser des plans de travail.
- Connaître les principes du marketing, de la publicité, des relations publiques, y compris de la promotion des ventes des services de transport et de l'élaboration de fichiers clients.
- Connaître les différents types d'assurances propres aux transports par route (assurances de responsabilité, assurances dommages accidentels/sur la vie, assurances dommages, assurances des bagages), ainsi que les garanties et les obligations qui en découlent ;
- Connaître les applications télématiques dans le domaine du transport par route.
- Pouvoir appliquer les règles relatives à la facturation des services de transport de marchandises par route, et
- Connaître la signification et les effets des incoterms ;
- Connaître les différentes catégories d'auxiliaires de transport, leur rôle, leurs fonctions et, s'il y a lieu, leur statut.

## **Module révision – 10 heures**

Droit civil – droit social - Accès au marché - Sécurité routière - RSE

Fait à :

Date :

Nom et prénom du stagiaire :

Mention lu et approuvé